



CHANGEMENT CLIMATIQUE P10

Vers une démarche locale
de gestion intégrée du trait de côte

P7

ZFE : une motion
adressée au président
de la République

P16

Projet urbain :
première synthèse
de propositions

P23

Les délibérations
du Conseil

VILLENEUVE
LÈS-MAGUELONE





SERVICES MUNICIPAUX

ACCUEIL MAIRIE

Place Porte Saint-Laurent BP15
34751 Villeneuve-lès-Maguelone CEDEX
04 67 69 75 75

Services administratifs :

- du lundi au vendredi
8h30/12h - 14h/17h30
- le mercredi, l'accueil est ouvert
jusqu'à 19h, sur rendez-vous
uniquement (pour l'état civil et
l'urbanisme)

CCAS

Maison de la Solidarité
101, boulevard des Écoles
04 67 69 04 04

PETITE ENFANCE

Crèche A petits pas - 04 67 69 94 95
1, rue de l'Orée du Littoral

PÔLE CULTURE / FESTIVITÉS / PROTOCOLE

Centre culturel Bérenger de Frérol
235, boulevard des Moures
04 67 69 58 00

Du lundi au vendredi : 9h/12h - 14h/18h

PÔLE FAMILLE

2, place des Héros
Scolaire et périscolaire : 04 67 69 75 95
Extrascolaire : 04 67 69 75 70
Paiement/comptabilité : 04 67 69 75 87
• Lundi : 8h30/12h
• Mardi, jeudi et vendredi : 14h/17h30
• Mercredi : 14h/19h

POLICE MUNICIPALE

Rue des Cyclamens
04 67 69 75 72

RELAIS PETITE ENFANCE

04 67 69 04 05

SERVICE VIE ASSOCIATIVE

Maison des associations
8, rue des Colibris
04 67 69 75 94

- Du lundi au vendredi : 9h/12h - 14h/22h
- Le 1^{er} et le 3^{ème} samedi du mois :
de 10h à 12h et de 14h à 17h

SERVICE URBANISME

04 67 69 75 85
Sur rendez-vous, le mercredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
Permanence téléphonique tous les
jours sauf le jeudi

HORAIRES SERVICES PLAGE DU PILOU

Valables jusqu'au 30 septembre 2022

PARKING (payant ou badge) :

Tous les jours, de 8h à 18h
• Tarifs : voitures : 5 € / deux-roues
motorisés : 2 €

PASSERELLE (gratuit) :

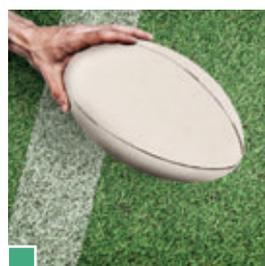
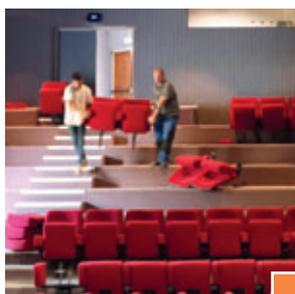
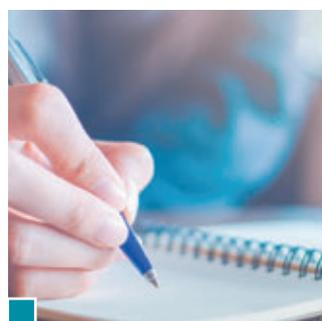
Tous les jours, de 8h à 20h30

PETIT TRAIN DU PILOU (gratuit) :

Tous les jours de 9h15 à 20h
ATTENTION ! Dernier départ de la
passerelle à 19h45 !

Au fil des pages

- 4 ■ Retour en images
- 6 ■ Quoi de neuf ?
- 10 ■ Villeneuve éco-responsable
- 15 ■ Culture
- 16 ■ Dossier
- 20 ■ Vivre Ensemble
- 22 ■ Tribunes de l'opposition
- 23 ■ C'est voté !
- 24 ■ Patrimoine
- 26 ■ Villeneuve s'équipe
- 27 ■ Zoom sur les associations



Le Portail,
magazine municipal de
Villeneuve-lès-Maguelone
est une publication bimestrielle
de la mairie de
Villeneuve-lès-Maguelone.

Directrice de publication :
Véronique Négret : 04 67 69 75 78
Crédits photos : © Ch.Ruiz /
Montpellier3m (couverture), Service
communication, Envato elements et
Adobe Stock, sauf mention

Régie publicitaire : 04 67 69 75 74
Création originale : Brandie
Mise en page et impression :
LPJ Hippocampe
ISSN 1274-59-60 - Dépôt légal à parution

- ÉDITO -



Chères concitoyennes,
chers concitoyens,

Le printemps 2022 a été particulièrement marqué par la canicule, la sécheresse, le vent et les orages. Par des chutes de grêle aussi, à certains endroits. Dans notre commune, le recul du trait de côte est de plus en plus visible (lire en p. 10).

A côté des écrits et des paroles, il y a bien ce que nous constatons : les effets du dérèglement climatique. Quelles sont les causes de ce phénomène ? Les scientifiques s'accordent à dire que les activités humaines (combustion de gaz, pétrole et charbon, déforestation...) entraînent l'augmentation continue, depuis cent cinquante ans, de la concentration des gaz à effet de serre dans notre atmosphère. Cette concentration de GES est à l'origine du réchauffement de la planète, lui-même à l'origine du dérèglement climatique...

Il est de notre devoir de garantir un avenir « vivable » aux générations futures. La lutte contre le réchauffement de notre

planète est donc l'un des défis majeurs du XXI^{ème} siècle. Les solutions, nous les connaissons. Elles passent par une totale remise en cause de nos modes de vie fondés sur les valeurs de la société de consommation, qui font passer l'avoir avant l'être, l'individualisme avant la cohésion sociale.

Il y a urgence à franchir le pas !

Plus que jamais également, nous avons besoin de remettre au centre de nos vies « le vivre ensemble », en réparant le lien social abîmé par des décennies de montée en puissance de l'individualisme, en œuvrant au bien-être de tous... C'est dans cette optique que nous avons travaillé, en concertation avec les représentants du personnel, à l'amélioration des conditions de travail et donc de vie de nos agents :

- mise en place d'horaires variables,
- déploiement du télétravail sur la base du volontariat,
- mise en œuvre, pour les agents de la mairie qui le souhaitent, de jours d'Aménagement et de Réduction du Temps de Travail (ARTT),
- extension des indemnités horaires pour travaux supplémentaires,

• lutte contre l'emploi précaire par la création de huit postes permanents d'adjoint d'animation à temps complet.

Ces changements ont été adoptés lors du conseil municipal du 2 juin dernier.

Lors de ce même conseil, nous avons également présenté et adopté notre projet culturel et social de territoire dénommé La Lisière. Nous souhaitons, sur le modèle de la démocratie contributive et au travers de la mutualisation des moyens et de la coopération, favoriser le « faire ensemble » autour d'initiatives citoyennes relatives à toutes les cultures.

Moins mais mieux et ensemble... c'est la sobriété heureuse !

Véronique Négret

Maire de Villeneuve-lès-Maguelone
Vice-présidente de Montpellier
Méditerranée Métropole

Du 25 avril au 6 mai

Club Ados : un stage autour du court métrage et une réalisation : « La fugueuse » (lire en p.15)



Du 30 avril au 7 mai

Voyage seniors du CCAS : 44 Villeneuvois à la (re) découverte de la Côte d'Azur



8 mai

Une cérémonie de la Victoire marquée par la guerre en Ukraine



14 mai

Inauguration de quatre courts de tennis rénovés en présence des élus, partenaires financiers et membres du Tennis Club Maguelone

Retour en images

20 mai

Centre culturel : ateliers artistiques autour de l'expo de Rosario Heins pour des élèves de l'école Jean-Jacques Rousseau



28 mai

Handball : 1 200 jeunes réunis au complexe sportif pour disputer la MHB Cup



4 juin

Le Laguna Fest a son Off



18 juin

Adrénaline : merci à la Cie Les Nuits Claires et aux boxeurs amateurs villeneuvois pour ce spectacle participatif à la fois insolite, poétique et émouvant



— MÉTROPOLE —

Le déploiement de la ZFE vient de débuter



La Zone à Faibles Emissions (ZFE) est un dispositif national destiné à préserver la qualité de l'air, en interdisant l'accès aux véhicules les plus polluants.

La première phase de la ZFE de Montpellier Méditerranée Métropole est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2022 et concerne onze communes : Castelnau-le-Lez, Clapiers, Grabels, Jacou, Juvignac, Lattes, Le Crès, Montpellier, Pérols, Saint Jean de Védas et Villeneuve-lès-Maguelone. Elle s'élargira aux vingt autres communes de la métropole le 1^{er} juillet 2026.

Quel est le niveau de pollution de mon véhicule ?

La vignette Crit'Air (à apposer sur le pare-brise de son véhicule) est l'indicateur retenu pour classer les véhicules en fonction de leur degré d'émission de polluants atmosphériques.

Il existe six vignettes différentes allant de 1 à 5 : plus le véhicule est classé proche de 5, plus il est polluant. La 6^{ème} vignette est réservée aux voitures « zéro émission moteur » fonctionnant de manière 100 % électrique ou grâce à l'hydrogène.



Calendrier de mise en place des restrictions

Depuis le 1^{er} juillet 2022, les voitures de particuliers non classées sont interdites de circuler et de stationner dans la ZFE (l'interdiction des deux-roues motorisés non classés est reportée au 1^{er} janvier 2024). A partir du 1^{er} janvier 2023, les véhicules dotés d'une vignette Crit'Air 5 seront également exclus de la zone. Le 1^{er} janvier 2024, ce sera au tour de ceux certifiés 4, puis le 1^{er} janvier 2025, des Crit'Air 3.

Enfin, le 1^{er} janvier 2028, tous les véhicules motorisés jusqu'au Crit'Air 2 n'auront plus la possibilité de circuler dans la ZFE. Cela signifie qu'à partir de cette date, seuls les véhicules certifiés Crit'Air 1 ainsi que les véhicules électriques et à hydrogène seront autorisés à circuler dans la ZFE.

DES QUESTIONS RELATIVES AU DISPOSITIF ZFE ? BESOIN D'AIDE POUR VOUS PROCURER LA VIGNETTE CRIT'AIR ?

Le Centre Communal d'Action Sociale vous accompagne.

Il vous reçoit sur rendez-vous,

le lundi, de 14h à 17h, et le jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Tél : 04 67 69 04 04

LE SAVIEZ-VOUS

Les automobilistes « petits rouleurs » parcourant, chaque année, moins de 8 000 km avec leur véhicule peuvent bénéficier d'une dérogation.

VIGNETTES CRIT'AIR : ATTENTION AUX ARNAQUES SUR INTERNET !

Prix exorbitants, débits frauduleux sur les comptes bancaires..., les arnaques sur internet se multiplient.

Pour acheter sa vignette en toute sérénité, un seul site : www.certificat-air.gouv.fr

Il vous en coûtera la somme de 3,70€.

UNE PÉRIODE PÉDAGOGIQUE INSTAURÉE

3M informe les habitants du territoire qu'aucune verbalisation n'interviendra entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2022.



Sur www.villeneuvelesmaguelone.fr, rubrique « cadre de vie », retrouvez tous les jours, l'indice de qualité de l'air.

Une motion adressée au président de la République

Lors de la réunion publique d'information du 12 avril dernier consacrée à la ZFE, nos élus ont proposé aux participants d'adresser une motion au président de la République.

Comme convenu alors, ils ont rédigé un projet avant de le soumettre pour amendement aux Villeneuvois, lors d'une réunion dédiée, le 21 mai dernier.

Voici de larges extraits de la motion, telle qu'adressée au président de la République :

“ [...] Si le principe d'une telle zone n'est pas contesté, il n'en va pas de même des modalités de sa mise en œuvre. La vraie difficulté dans cette transition écologique vertueuse réside dans le reste à charge pour nos concitoyens contraints de procéder au remplacement de leur véhicule polluant et dans l'insuffisance des possibilités de mobilités alternatives à la voiture pour nos habitants. Il est également difficile de comprendre certains points de la loi qui, contraignante pour les automobilistes, exclut d'autres moyens de transports, ne s'applique pas sur les autoroutes qui traversent nos villes et ne tient pas compte de la pollution entraînée par la fabrication des voitures électriques, sans parler du coût environnemental du recyclage des véhicules exclus par la ZFE. C'est pourquoi le conseil municipal de Villeneuve-lès-Maguelone en concertation avec la population vous adresse cette motion. Nous vous demandons de :

- Soutenir plus activement la recherche afin d'accélérer le développement des technologies réduisant l'impact environnemental des moyens de transport, en particulier des bateaux et des avions.
- Développer une véritable politique du feroutage et du transport fluvial avec mise en place d'une obligation pour les camions ne faisant que du transit sur notre territoire particulièrement concerné.

- Appuyer la loi sur de véritables critères de pollution et non uniquement sur l'année de première immatriculation des véhicules. A ce jour, par exemple, une Peugeot 208 diesel de 2021 émet 116.58 g / 100 km et n'aura plus le droit de circuler en 2028, alors qu'une Peugeot 208 essence GTI 2012 qui émet 145 g / 100 km aura le droit de continuer à polluer.
- Travailler avec les constructeurs sur le prix des véhicules considérés propres, sur le développement des bornes électriques, des stations GPL et hydrogène.
- Renforcer les dispositifs d'aides pour les ménages à faibles revenus y compris les premières tranches des classes moyennes et pour les automobilistes contraints.
- Renforcer l'aide aux collectivités pour l'acquisition de véhicules de transport en commun propres.
- Développer une véritable politique nationale en termes d'aménagement du territoire en assurant des services publics de qualité au plus près de la population, notamment en zones rurales, pour limiter les besoins en déplacements.
- Développer une véritable politique nationale de recyclage des véhicules exclus des ZFE.

”



Réunion publique d'information du 12 avril



Réunion dédiée au projet de motion du 21 mai

Brèves

Calendrier des prochains Conseils municipaux

- Lundi 18 juillet,
- lundi 26 septembre,
- Lundi 28 novembre à 18h.

Les séances se tiendront à 18h au centre Bérenger de Fré dol, salle Sophie Desmarests. Elles seront retransmises en direct sur la page Facebook de la Commune et en différé sur son site internet.

« Rencontrez vos élus »

Un nouveau cycle de rencontres dans les quartiers est proposé par l'équipe municipale aux Villeneuvois :

- samedi 17 septembre, de 10h à 12h, au Pont de Villeneuve (parking de l'aire de jeux),
- Samedi 24 septembre, de 10h à 12h, au Grand Jardin,
- Samedi 8 octobre, de 10h à 12h, place du Marché.

Les élus espèrent vous retrouver nombreux lors de ces trois rendez-vous.

Distribution gratuite de broyat

La commune de Villeneuve-lès-Maguelone met à disposition des Villeneuvois intéressés, du broyat de pin et de bois blanc. Une distribution gratuite est organisée le vendredi matin, sur rendez-vous auprès de Gérald Py, technicien du centre technique municipal, au 06 83 56 33 17.

Chaque demandeur pourra bénéficier d'un volume de 2 x 50 litres (se munir de contenants adaptés, comme de grandes poubelles).

« Comment vous déplacez-vous » : l'enquête est close

L'équipe municipale remercie les 166 Villeneuvois ayant répondu à l'enquête organisée par la Commune. Les résultats seront présentés dans la prochaine édition du magazine municipal.

— SENIORS —

CCAS : les ateliers font leur rentrée

Le Centre Communal d'Action Sociale proposera, à la rentrée, de nouveaux rendez-vous aux seniors villeneuvois :

• Atelier « Le sommeil : mieux le comprendre, mieux le gérer » :

les mardis 20 et 27 septembre, de 10h à 12h.

• Atelier cuisine : jeudi 22 septembre à 10h.

Au mois d'octobre, trois séances d'**initiation à la sophrologie** (méthode psychocorporelle favorisant le lâcher-prise physique et mental) seront par ailleurs proposées.

Lieu : salle La Capou - Gratuit - Sur inscription au CCAS, 04 67 69 04 04



— VOYAGE DES DIPLÔMÉS —

Direction Salou

Le traditionnel voyage offert aux jeunes diplômés de la commune (CAP, BEP et Bac) se déroulera du 25 au 28 août 2022 et aura pour cadre Salou, en Espagne.

Dès l'obtention de leur diplôme, les lauréats villeneuvois concernés sont invités à se pré-inscrire par mail adressé au directeur de l'Espace

Jeunesse : mamoudou.sall@ville-neuvelesmaguelone.fr (Attention ! Nombre de places limité à 45).

Une soirée de rencontre et de finalisation des inscriptions est programmée le jeudi 21 juillet à 19h, au Prat du Castel (route de Mireval).

Contact : 04 67 69 75 75



Nouveau sur la commune

Merci de transmettre vos annonces par courriel à
communication@villeneuvelesmaguelone.fr
Ce service est gratuit.

Vous venez de créer ou de reprendre un commerce, une entreprise ou d'ouvrir un cabinet sur le territoire communal ?

Vos coordonnées ont changé ?

Cette rubrique vous est destinée.

■ Château d'Exindre : changement de propriétaires

Clément et Mathilde Veyrac ont repris l'exploitation viticole du Château d'Exindre - La Magdelaine depuis les vendanges 2021.

Ils sont heureux de vous accueillir au caveau le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14h30 à 19h, et le samedi de 9h à 12h. Vous y découvrirez leurs vins en AOC Languedoc, AOC Muscat de Mireval et IGP Collines de la Moure.

Dégustation et vente au caveau, visite découverte sur rendez-vous, gîtes, événements.



Contact : **06 15 67 27 77**
domainelamagdelaine@gmail.com

■ Stanislas Candela - consultant immobilier

Le Villeneuvois Stanislas Candela est agent commercial indépendant en transactions immobilières au sein du réseau Efficity.



Prêt à vous aider dans la concrétisation de votre projet de vente ou d'achat de biens, il vous propose une estimation précise, gratuite et sans engagement et sera ravi de vous accompagner au cours des différentes étapes, jusqu'à la signature de l'acte authentique.

Contact : **06 60 98 08 29**

■ Zohra Saadali - agent immobilier



Résidente sur la commune depuis plusieurs années, Zohra Saadi est agent immobilier à son compte, rattachée à l'agence montpelliéraine Keller Williams Guylène Bergé.

Souhaitant s'imposer comme la référence en immobilier sur Villeneuve-lès-Maguelone, elle vous propose son expertise dans tous vos projets d'achat ou de vente, sept jours sur sept, de 8h à 20h.

Contact : **06 67 70 27 88**
Zohra.saadali@kwfrance.com

— SERVICES —

De nouveaux horaires à La Poste



Le Groupe La Poste vous informe que le bureau de Villeneuve-lès-Maguelone adoptera prochainement de nouveaux horaires, « dans une volonté de s'adapter à l'évolution des mode vie et des usages des habitants de la commune ».

Il accueillera ses clients comme suit :

- le lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi, de 9h à 12h,
- et le mardi de 9h à 11h45.

Les autres services proposés sur la commune et notamment la distribution de lettres et de colis par les facteurs continueront à être réalisés du lundi au samedi, au domicile des Villeneuvois.

Un accueil téléphonique est par ailleurs accessible via le 3631 (appel gratuit depuis un poste fixe) pour les questions relatives au courrier et aux colis ; via le 3639 (0,15 € TTC/min + surcoût éventuel selon opérateur) pour les questions relatives aux comptes bancaires.

— CHANGEMENT CLIMATIQUE —

Erosion du trait de côte et montée du niveau de la mer : la nécessité de repenser l'aménagement du littoral



Serge Desseigne,
conseiller municipal et
métropolitain

“ Il est de notre devoir
d'élu d'informer nos
concitoyens en toute
transparence et de
préparer l'avenir.

Le lido des Aresquiers connaît une érosion côtière importante. Le trait de côte, défini comme la limite entre la terre et la mer, se déplace vers la lagune. Ce phénomène naturel a été fortement accentué par les activités humaines (urbanisation des côtes, aménagement sur les cours d'eau limitant les apports en sable...).

Les ouvrages défensifs tels que l'enrochement des dunes ou les épis en béton n'ont pas permis d'enrayer l'avancée de la mer. Ils n'ont fait que déplacer le problème et l'accroître par le grignotage de sections de lido non protégées.

La question qui se pose aujourd'hui est donc de savoir comment mieux agir face aux risques de submersion marine et d'érosion qui concernent aussi la majeure partie des plages du littoral héraultais. « Le temps est sans doute venu de se faire à l'idée que le recul du trait de côte est un fait majeur - indique Serge Desseigne, conseiller municipal, conseiller métropolitain référent dans l'élaboration

d'une gouvernance partagée avec les collectivités voisines pour répondre à ces enjeux. Il est certain qu'il faudra, même si ce n'est pas facile, faire preuve de résilience. Pour autant, le travail mené par la Commune et Montpellier Méditerranée Métropole, avec trois autres Etablissements Publics de Coopération Intercommunale - Communauté de Communes Terres de Camargue, Pays de l'Or Agglomération et Sète Agglopol Méditerranée - nous permettra de lever les freins à l'action. Il est de notre devoir d'élu d'informer nos concitoyens en toute transparence et de préparer l'avenir en élaborant, en lien avec nos partenaires institutionnels et associatifs, une démarche locale de gestion intégrée du trait de côte. Nous devons répondre aux défis qui nous attendent, avec notamment l'anticipation et la maîtrise des risques littoraux, la préservation de la biodiversité et de la qualité des milieux marins, ainsi que le maintien de la diversité des usages liés à la mer. »





LE LIDO DES ARESQUIERS ET DE PIERRE BLANCHE, UN ESPACE SOUMIS AUX COURANTS MARINS ET AUX TEMPÊTES

Le Conservatoire du littoral et l'EID-Méditerranée en Occitanie ont mené un travail de recherche scientifique sur la dynamique côtière du lido des Aresquiers et son évolution ; un exercice de prospective paysagère réalisée en 2019, par l'atelier de paysage Claude Chazelle. Ces photomontages à vocation pédagogique permettent d'imaginer et d'illustrer les évolutions que pourrait connaître notre littoral d'ici 2050 et 2150.

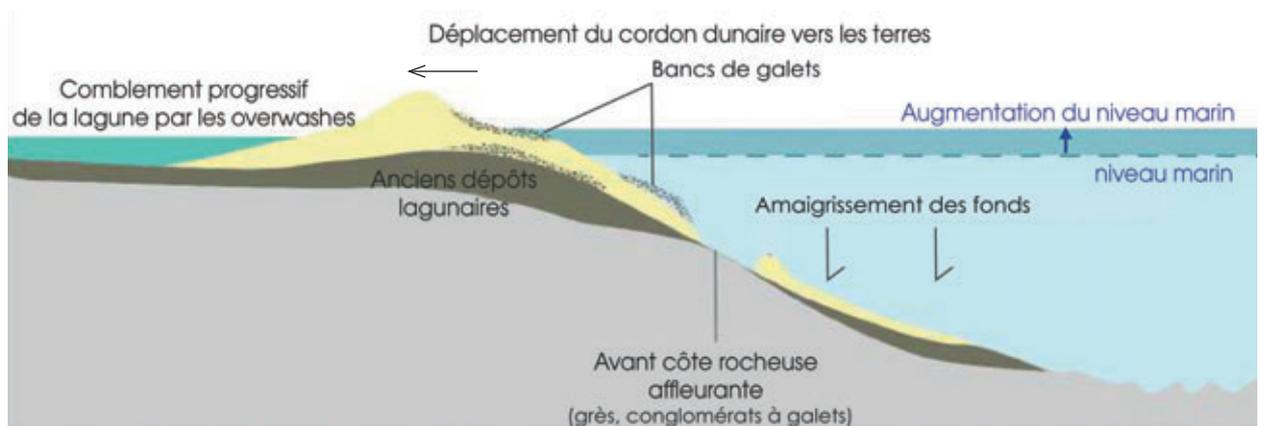
Cette étude est basée sur les prévisions du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), la montée du niveau marin à 2050 et 2150 et une analyse d'anciennes cartes et photos aériennes sur le secteur des Aresquiers.

Fonctionnement du site

Le site du lido des Aresquiers à Maguelone est isolé des apports en sable des sites voisins (Palavas, ouest de Frontignan-plage) par les courants. De ce fait, ce lido voit son stock de

sable s'appauvrir et les fonds s'affaiblir. Dès lors, les dalles rocheuses situées dessous se découvrent peu à peu. Le schéma ci-dessous montre les tendances évolutives sur ce site.

Le sable du cordon émergé est balayé par les vagues vers l'arrière et dans la lagune lors des plus fortes tempêtes.



2050

Le lido naturel de Pierre Blanche recule et continue à jouer son rôle tampon



2015



2050

Bien que le recul du trait de côte soit notable - de l'ordre de 50 m -, le cordon « roule » sur la lagune et sa superficie n'évolue pas significativement, les surfaces gagnées par la mer étant regagnées sur la lagune.

Le lido avec un cordon à noyau d'enrochements, suite à un coup de mer



2015



2050

Sur ce secteur, le cordon dunaire sableux est doublé d'enrochements réalisés dans les années 80. Bien qu'il se fragilise, il reste en place après les tempêtes. On constate cependant la disparition de la plage devant l'ouvrage et l'ouverture du lido de part et d'autre. La mise en défens reporte l'érosion sur ses extérieurs.

2150

Recul du trait de côte



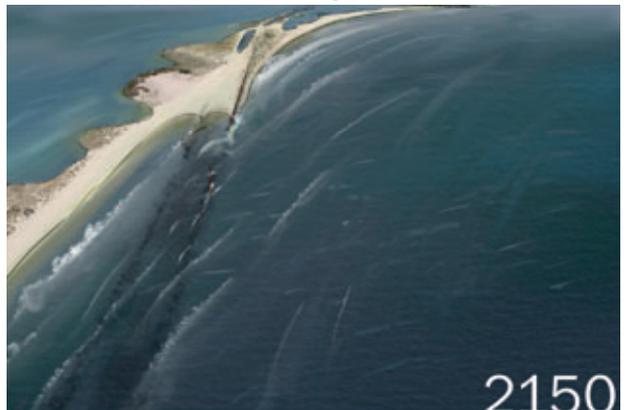
Le secteur des Aresquiers et de Pierre Blanche retrouve un fonctionnement naturel : cordon de basse altitude, végétation basse, mouvements sableux, ouverture d'overwashes vers la lagune et quelques rares habitats dunaires secs par endroit. Les enjeux et aménagements - épis, cordon de galet et route principalement - ont été soit déconstruits, soit submergés. La montée du niveau marin se fait également ressentir dans la lagune avec une submersion des berges les plus basses.

La cathédrale de Maguelone : vers une nouvelle insularité



L'intégrité de la cathédrale n'est pas remise en cause, celle-ci étant située sur un promontoire rocheux de tufs basaltiques. Toutefois, une falaise marine vient affleurer au droit de l'îlot et deux bandes de sable amincies de l'ancien lido s'y appuient. Un décrochage/ouverture du lido à l'Est révèle que le lido s'ouvre nettement plus fréquemment et que des graus naturels fonctionnent. La végétation sur ce promontoire est modifiée par cette ambiance plus marine : les vignes en particulier ne se maintiennent qu'à l'arrière de la cathédrale.

Vers un effacement du canal du Rhône à Sète au niveau de l'étang de Pierre Blanche



Du fait de la poursuite du phénomène d'érosion et de la montée du niveau marin, le lido naturel va s'adapter en reculant de plus d'une centaine de mètres vers les terres. Le lido est étroit et peu végétalisé. Le sable et la mer ont enseveli le canal du Rhône à Sète. Les reliques de ces points durs se laissent parfois deviner dans la lagune et en mer.

— PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT —

Les grilles avaloirs ne sont pas des poubelles

On confond parfois les grilles avaloirs d'eau de pluie et les bouches d'égout. Or, savoir opérer cette distinction s'avère salutaire pour notre environnement.

Les avaloirs d'eau de pluie

Ces grilles d'évacuation sont destinées à récupérer les eaux de pluie qui ruissellent sur les sols. Les eaux « naturelles » ainsi collectées circulent dans le réseau d'eaux pluviales vers le cours d'eau le plus proche.

Les eaux qui empruntent ce réseau ne sont pas traitées ; ce qui signifie que tout déchet jeté au sol ou directement à travers ces grilles rejoint nos étangs et termine dans la mer.



Les bouches d'égout

Ces plaques rondes sont autant d'accès au réseau d'assainissement. Leur rôle est d'acheminer les eaux usées (issues des maisons, des usines...) vers la station d'épuration, où elles bénéficient de différentes étapes de dépollution avant d'être rejetées dans nos cours d'eau.

Pensons-y :
la préservation de l'environnement commence par des gestes simples et citoyens !

— TRI DES DÉCHETS —

Composteur partagé : un site, des référents

Cinq citoyens villeneuvois - Anthony, Christine B., Christine C., Marion, Stanislas, - et les élues à l'environnement Caroline Charbonnier et Marielle Grolier ont choisi de devenir référents bénévoles de l'aire de compostage partagé, implantée il y a quelques mois, chemin du Mas Neuf.

Formés par l'association montpelliéraine « Compostons », opérateur de Montpellier Méditerranée Métropole, ces personnes relais ont des missions nombreuses et variées. Elles veillent au bon fonctionnement du site ; informent et conseillent les usagers ; les initient à la pratique du compostage ; fournissent les bioeaux... Deux d'entre elles, Christine C. et Marion, préparent par ailleurs, pour la rentrée, des interventions de sensibilisation au compostage en milieu scolaire. Et lorsque le compost sera mûr, ce sont ces citoyens qui procéderont à la distribution du substrat de



culture, issu des biodéchets apportés par les Villeneuvois volontaires. Vous l'aurez compris, les référents jouent un rôle clé dans le fonctionnement du site de compostage par-

tagé. La Commune les en remercie ; les habitants du quartier aussi !

Permanence : sur le site, tous les mercredis à 18h30.

Contact : compostonsvlm@gmail.com

— 7^{ÈME} ART —

Festival du court-métrage : découvrez le palmarès !



Cent quatre-vingt-onze courts métrages étaient en compétition pour la première édition de Jeunesse en Court ; festival dédié au court métrage organisé par l'association Atelier Cinéma Studio et la commune de Ville-neuve-lès-Maguelone. La cérémonie de remise des prix a eu lieu le 11 juin au théâtre Jérôme Savary ; elle était présidée par Jean-Claude Dreyfus.

Catégorie jeune adulte :

Prix du meilleur acteur :
Léo Champion dans *Seuls*

Prix de la meilleure actrice :
Emma Gagnadoux dans *Terrain vague*

Prix du meilleur scénario : Kenza Courtois pour *Maya*

Prix de la meilleure mise en scène : Ugo Aubry pour *Terrain vague*

Prix du public : *Seuls* d'Arthur Casez

Prix du jury : *Seuls* d'Arthur Casez

Catégorie collégien/lycéen :

Prix du meilleur acteur :
Amine Kara dans *La fugueuse*

Prix de la meilleure actrice :
Lola Millan dans *La vague 2.0*

Prix du meilleur scénario :
Maxence Fabre pour *Yvette et Louis*

Prix de la meilleure mise en scène : Quentin Plateau pour *En finir*

Prix du public : le Club Ado pour *La fugueuse*

Prix du jury : le Club Ado pour *La fugueuse*

Bravo aux lauréats et à l'ensemble des participants !

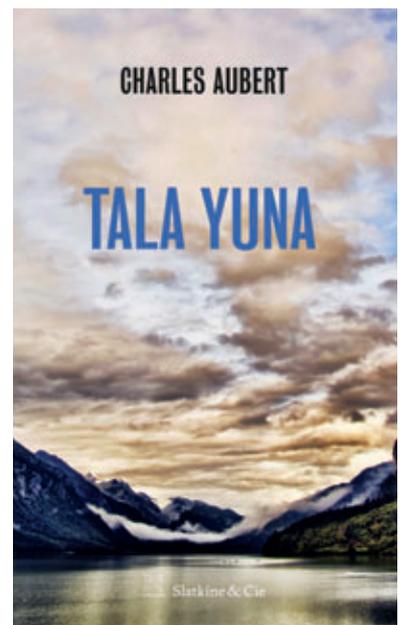
— ROMAN —

Un nouvel opus pour Charles Aubert

Après *Bleu Calypso*, *Rouge Tango* et *Vert Samba* dont l'intrigue se déroule dans notre belle région, l'écrivain villeneuvois Charles Aubert est de retour avec un quatrième roman : *Tala Yuna*.

Cet opus est à la croisée des chemins entre le roman d'aventure, le roman initiatique, le thriller et le « nature writing ». L'intrigue se déroule dans une région imaginaire qui ressemble au Grand Nord. Un écrivain à succès part sur les traces de son père qu'il n'a pas connu et qui aurait été vu pour la dernière fois sur l'île d'Indigo...

A retrouver en librairie et sur les sites de la Fnac, Decitre et Amazon.



— DÉVELOPPEMENT DURABLE —

Projet urbain : regards de Villeneuvois et première synthèse des propositions

POURQUOI UN PROJET URBAIN ?

Le projet urbain de l'équipe municipale est appuyé sur une vision prospective et globale du développement de notre ville et est appréhendé dans une logique de long terme. C'est donc un **projet d'ensemble**.

Pour autant, celui-ci doit trouver sa traduction concrète, de manière progressive, au travers d'actions publiques (équipements, espaces publics...), mais aussi d'interventions privées plus ou moins complexes (offre de logements, activités commerciales...). C'est donc **un ensemble de projets**.

L'une des missions de l'équipe d'urbanistes en charge du projet urbain est **d'identifier les problématiques, les lieux** et les occasions où les habitants ont envie d'être ensemble.

Pour comprendre et tenter de déceler toutes les composantes - paysagères, urbaines et humaines - de Villeneuve-lès-Maguelone, **une large palette d'outils** a été utilisée :

- observations,
- analyse cartographique,
- enquête de terrain,
- questionnaires,
- balades urbaines et tableée du projet
- réunions avec les services...

Concerter, **co-construire** un projet cohérent à l'échelle de la ville ; puis **passer à l'action**, en imaginant des projets d'aménagements synonymes **d'amélioration de l'environnement au sens large et du cadre de vie**.

DU DIAGNOSTIC AUX PROPOSITIONS

PHASE 1 - DIAGNOSTIC

Un diagnostic à l'échelle de Villeneuve-lès-Maguelone et plus particulièrement du tissu urbain constitué : analyse de ses composantes, des circulations, des lieux de vie, des espaces publics, de la place de l'arbre...

Travail fondé sur une approche spatiale, sensible et collective.

PHASE 2 - DÉFINITION DU PROJET URBAIN

La définition du projet urbain à l'horizon 2035 présentera des scénarios ou trajectoires possibles pour la Villeneuve de demain, en s'attachant à identifier les espaces prioritaires d'intervention.

Après le travail itératif et partenarial des scénarios, un plan donnera la vision d'ensemble pour guider l'action de la collectivité, telle une feuille de route.

PHASE 3 - SECTEURS CIBLÉS ET PROPOSITIONS CONCRÈTES

Les grandes orientations retenues à l'issue de la phase précédente ainsi que les secteurs prioritaires d'intervention feront l'objet de propositions concrètes et illustrées. L'objectif de cette phase est le passage à des propositions pré-opérationnelles, qui serviront de supports d'échanges avec les habitants et le collège habitants.

UNE DÉMARCHE AU SERVICE D'UNE MEILLEURE QUALITÉ DE PROJET

Un projet urbain comme celui de Villeneuve-lès-Maguelone se caractérise par une démarche intense qui peut paraître longue et complexe aux habitants. La démarche participative imaginée par l'équipe La Strada « **Dessignons la Villeneuve de demain** » doit agir comme un moteur au service du projet et non comme un frein.



BALADE URBAINE DU 19 MARS

Secteur centre historique, avenue de Palavas et avenue François Mitterrand

- 120 habitants mobilisés et 6 animateurs
- 2h15 d'échanges
- 6 thématiques abordées
- 140 envies exprimées

BALADE URBAINE DU 14 MAI

Secteur avenue de la Gare, rue des Ibis, chemin de la Mosson

- 50 habitants mobilisés et 6 animateurs
- 2h d'échanges
- 10 cartes de synthèse réalisées par les participants et regroupant les lieux à améliorer, les propositions

TABLÉE DU PROJET URBAIN DU 16 AVRIL

À l'échelle de la commune

- 150 habitants mobilisés et 7 animateurs
- 2h d'échanges
- 116 bulletins remplis



QUELQUES PROPOSITIONS ÉMISES PAR DES PARTICIPANTS

Plus de 350 propositions issues de la tablée du projet et des balades urbaines ont été synthétisées en 3 mois :

5 GRANDS THÈMES RÉCURRENTS :

1 Amélioration des espaces publics

« Réaménager les places emblématiques de Villeneuve-lès-Maguelone pour en faire des lieux d'échange, des lieux de vie en cœur de ville »

« Planter des arbres, végétaliser les espaces minéraux, en priorité dans les parcs pour enfants »

2 Mobilités et stationnement

« Limiter l'emprise du stationnement dans le vieux village, trop de personnes prennent leur véhicule pour acheter le pain ! »

« Repenser le plan de circulation, plus de sens unique et améliorer la signalétique »

3 Paysage, patrimoine et rapport aux espaces naturels / agricoles

« Relancer un programme de restauration des façades couplé à des matériaux de qualité pour les places »

« Protéger les espaces naturels et agricoles qui entourent Villeneuve, aménager les promenades, points de vue et mettre plus de bancs »





4 Cadre de vie

« Plus de commerces en centre-ville, un marché plus important et réouvrir l'ancien café des fleurs pour retrouver de la convivialité »

« Maintenir et enrichir l'offre culturelle »

5 Développement de Villeneuve et l'offre de logements

« Réguler la croissance communale »

« Diversifier l'offre d'habitat pour la rendre accessible à tous »

« Des logements plus durables, mieux intégrés et de l'habitat participatif »



LES PROCHAINES ÉTAPES

Plusieurs méthodes ont été utilisées pour informer, récolter et échanger avec le plus grand nombre : deux balades urbaines, tablee du projet, questionnaire en ligne, lettres du projet...

Cette première phase d'état des lieux permet de constater la forte mobilisation et l'implication de plusieurs centaines d'habitants.

Les objectifs en matière de co-construction fixés pour la prochaine étape :

- Constituer un collège habitants pour suivre et donner un avis consultatif dès les scénarios (basé sur un panel représentatif et partiellement tiré au sort ; environ 30 personnes)

- Préparer les futurs ateliers participatifs avec les habitants des secteurs prioritaires

Les défis à relever pour le projet urbain :

- Poursuivre la co-construction au-delà du projet urbain, notamment dans les phases pré-opérationnelles ou de gestion de certains espaces

- Conserver une stratégie claire et ambitieuse à long terme en répondant aux besoins du quotidien rapidement.



— RESTAURATION NOMADE —

Les rendez-vous de la Capouillère



Les anciens ateliers municipaux situés avenue René Poitevin accueillent, tout l'été, VéloMag Plage (lire ci-contre). « Afin d'étoffer les services proposés sur ce site stratégique situé à proximité immédiate du chemin de la plage, nous avons décidé de lancer un appel à projet pour proposer, tous les lundis soir, une offre de restauration outdoor nomade - explique Léo Bec, élu à la

dynamique économique et à l'urbanisme. Trois food trucks ont été sélectionnés dans le cadre de cette procédure. Ils proposent aux Villeneuvois et à nos amis touristes un lieu convivial où ils peuvent se désaltérer et dîner ».

Dénoté « Les rendez-vous de la Capouillère », cet espace éphémère est ouvert tous les lundis jusqu'au 29 août, de 18h30 à 23h.

— TOURISME —

Un point d'information à Villeneuve

L'Office de Tourisme de Montpellier Méditerranée Métropole a ouvert son Bureau d'Information Touristique, rue Marius Bouladou (salle municipale La Capou). Vous y trouverez tous les renseignements utiles au bon déroulement de vos vacances dans le département, la région et autres contrées françaises

(hébergements, restauration, activités, loisirs, festivités...).

Horaires :

- Du jeudi au lundi, de 9h à 13h, à la salle La Capou.
 - Du jeudi au lundi, de 9h à 18h, à l'entrée du site de la Cathédrale.
- Fermé le mardi et le mercredi



— MOBILITÉS —

Nouvelle saison VéloMag Plage

Rejoindre le bord de mer en bénéficiant gracieusement* de vélos californiens pour la journée, c'est possible avec VéloMag Plage ! Ce service proposé par Montpellier Méditerranée Métropole et TaM permet, chaque été, aux habitants de la métropole et aux vacanciers de profiter à vélo du charme des plages de Villeneuve-lès-Maguelone.

Pensé pour les familles, ce service propose également sur place des équipements adaptés tels que des remorques pour transporter les enfants de moins de deux ans, des sièges bébé et des VTT enfant. Pour des raisons de sécurité et de visibilité, il est recommandé aux utilisateurs de se munir de casques et de veiller au port de chasubles.

Accueil VéloMag Plage : tous les jours, jusqu'au mercredi 31 août 2022 inclus, de 9h à 19h, impasse des Sycomores.



(* Sur présentation d'un titre de transport TaM validé (MTicket, ticket ou carte d'abonnement), pour les personnes majeures munies d'une pièce d'identité.

— FESTIVITÉS —

Les estivales sont de retour !

Les vignerons de l'AOC Languedoc vous accueillent en nocturne tous les mercredis (sauf le 13 juillet), de 19h à 23h à la Passerelle du Pilou, pour vous faire découvrir leur cuvée. Des assiettes « estivales » sont également proposées à la vente.

De beaux moments en perspective, à partager en famille et entre amis.

PROGRAMMATION MUSICALE :

- 20 juillet : Bourbon String Parade
- 27 juillet : Transfer
- 3 août : Queen Palace
- 10 août : Duo Lumen
- 17 août : Indigok
- 24 août : Les Swing Combo
- 31 août : Triopopcorn

À noter

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.



— PATINAGE ARTISTIQUE —

Toujours au top, Clara !

La pause obligée d'un an et demi liée à la Covid-19 n'a altéré ni sa grâce, ni son talent. Bien au contraire, puisque que cette saison encore, la patineuse sur glace ville-neuvoise Clara Geniez a fait un superbe parcours : 1^{ère} à Font-Romeu, 4^{ème} à Gap, 3^{ème} à Grenoble, 1^{ère} à Castres, 1^{ère} à Blagnac et championne de ligue Occitanie, catégorie Fédérale 2 Novices Dames. Quel talent !



GROUPE VILLENEUVE, L'AVENIR AVEC VOUS

Nous avons une pensée pour les familles de deux personnes chères à nos cœurs Stéphane VEDEL et François SERRANO disparus subitement. Ils resteront toujours présents dans nos cœurs.

Concernant la politique de la ville, la ZFE votée par notre Maire et par M. DESSEIGNE, là où l'on attendait « la » concertation citoyenne promise lors des élections, il n'y aura eu qu'une petite réunion d'information portant sur des décisions déjà prises !

Nous nous opposons à cette mise en place autant précoce que sauvage qui se fait sans aucune concertation ni étude préalable ! M^{me} NEGRET et M. DESSEIGNE (élus métropolitains) ont acté la ZFE au 1/07, mais ont-ils acté des dérogations ? NON. Les alternatives sont inexistantes ou inappropriées. La population n'a pas les moyens d'investir dans un nouveau véhicule.

Alors que le prix du carburant est au plus haut, que la gratuité et le nombre des transports en commun sont loin d'être effectifs. Pourquoi ont-ils validé cette décision, alors qu'ils n'en avaient pas l'obligation ? Pourquoi n'ont-ils pas fait comme d'autres communes qui ont attendu pour analyser, réfléchir avant d'agir ?

Après avoir voté la ZFE voilà qu'ils proposent une « motion » pour s'exonérer des conséquences de leur décision. Nous sommes navrés de constater qu'il en est de même pour toutes les décisions notamment l'éclairage public, la zone 30, la pause cartable. Etc... Au grand regret des Villeneuvois, les décisions sont toutes prises entre eux, précipitamment et sans aucune consultation.

Ces sujets sont pourtant primordiaux pour l'avenir de la population. Nous échangeons quotidiennement avec les jeunes, les aînés, ils se sentent dupés.

Les promesses annoncées ne sont pas respectées.

Évoquons la fermeture du bureau de poste, service public indispensable à notre commune. Nous attendons comme vous et comme nous avons su le faire auparavant que M^{me} le Maire « mouille sa chemise » pour sauver l'établissement.

Notre soutien inconditionnel va aussi aux parents d'élèves pour maintenir un équilibre dans les classes villeneuvoises, en effet : « Nos enfants ne sont pas des sardines ».

Sans transition et sportivement, nous souhaitons remercier toutes les personnes qui de près ou de loin ont créé le club de rugby de Villeneuve, bénévoles, arbitres, joueurs, sponsors, le public et tous les amoureux du rugby qui sont intervenus pendant 30 ans !

N'oublions pas que cette association emblématique a été finaliste au championnat de France de promotion d'honneur en 2015.

Une dédicace toute particulière à la Présidente et à son staff pour leurs 20 ans de dévouement. En coupant subventions, dialogue et confiance, la mairie les a guidés vers la sortie. Le bureau a réussi à préserver l'école de rugby et nous les remercions pour nos enfants.

vlmavecvous@gmail.com

GROUPE VLM DÉMOCRATIE CITOYENNE

Chères Villeneuvoises , Chers Villeneuvois

Les beaux jours arrivent, petit à petit la vie reprend !

Nous gardons toutefois , une pensée émue pour l'Ukraine et nous félicitons les familles d'accueil pour leur investissement et l'accompagnement de chacun.

1/ Notre commune est confrontée à des nouvelles problématiques , notamment la ZFE qui va entrer en vigueur ce mois de juillet .

Plusieurs interrogations restent en suspens

Quid de l'aménagement des transports en commun

Quid de l'achat d'un nouveau véhicule

Quid des batteries usagées

Quid de la borne et du temps des recharges

Quid des anciennes voitures

Tout le monde n'a pas les moyens de passer à un véhicule dit « propre »

Nous pensons que cette mesure est anti -jeune et elle représente à nouveau une ségrégation par l'argent ! Sauvegarder la planète bien sûr mais cela devrait être louable pour chacun de nous et est ce possible dans ce cadre de ZFE ?

2/ Les moustiques nous envahissent , une solution rapide et responsable doit être apportée pour nous permettre de profiter de nos extérieurs .

Cependant , il est très agréable d'entendre , de voir la population reprendre ses activités , après 2 ans de COVID.

La culture a réouvert ses portes

Les enfants peuvent de nouveau s'adonner aux activités sportives

Restons tout de même vigilants !

Nos tenons à rendre un hommage à François Serrano, à sa famille et à son club de football l' USV

Nous vous souhaitons à tous et à toutes d'excellentes vacances !

Annie Crégut et Pascale Rivalière

Les délibérations du Conseil

Retrouvez le compte-rendu du Conseil sur
www.villeneuvelesmaguelone.fr

SÉANCE DU 2 JUIN 2022

Projet culturel et social de territoire



La Lisière est un projet culturel et social basé sur le modèle de la démocratie contributive. Il s'agit, au travers de la mutualisation des moyens et de la coopération, de donner naissance à des projets culturels transversaux et de favoriser les initiatives citoyennes.

La Commune réfléchit à la création d'une structure de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) permettant de réunir l'ensemble des acteurs souhaitant s'impliquer dans La Lisière. Ce projet s'amorcera au début de l'année prochaine par l'installation à Villeneuve-lès-Maguelone de l'association TSV, centre de formation professionnelle aux Techniques du Spectacle Vivant, de l'audiovisuel et du cinéma et la mise en place d'une convention de partenariat entre TSV et le service culturel municipal et de différents chantiers d'insertion portés par la Commune. Le projet se poursuivra par l'intégration du projet politique culturel et artistique communal au sein de cette nouvelle carte de coopération et de mutualisation des moyens.

Adopté à l'unanimité

Mise en place du télétravail



La Commune propose d'instaurer le télétravail au sein des services, car ses bénéfices sont multiples. Il permet notamment :

- une meilleure articulation entre vie privée et professionnelle,
- la modernisation du service public en promouvant un management plus participatif basé sur l'autonomie et la responsabilisation des agents,
- la protection de l'environnement par la limitation des déplacements et la réduction de l'émission des gaz à effet de serre.

La mise en œuvre de cet outil de gestion des ressources humaines repose sur le volontariat, l'alternance entre travail sur site et télétravail, l'usage des outils numériques et sa réversibilité.

Une charte a été élaborée, afin de mettre en œuvre cette nouvelle modalité de travail au sein de la Commune.

Adopté à l'unanimité

Aménagement du temps de travail : mise en place de jours d'ARTT

Faisant suite à de nombreuses demandes, la Commune souhaite donner aux agents éligibles la

possibilité de réaliser 37,5 heures hebdomadaires, avec 15 jours d'ARTT (Aménagement et Réduction du Temps de Travail).

Les bénéficiaires et les modalités de mise en place et d'aménagement du travail sont précisés dans le protocole ad hoc.

Adopté à l'unanimité

Modification du tableau des effectifs

Il est notamment proposé la création de huit postes permanents d'adjoint d'animation à temps complet, répartis comme suit : trois postes à l'école élémentaire Pierre Bouissinet, trois à l'école élémentaire Françoise Dolto, un à l'école maternelle Jean-Jacques Rousseau et un à l'école maternelle Françoise Dolto.

Les attendus sont notamment de limiter les emplois précaires et toute l'insécurité qu'ils induisent (départs constants, manque d'implication, difficultés à recruter...); de reconnaître et valoriser le métier ; de répondre aux enjeux politiques du PEDT en matière d'accueil et d'activités accessibles à tous.

Adopté à l'unanimité



— MÉMOIRE LOCALE —

Villeneuve lutte contre le phylloxéra

Chronique d'Alain Guerrero, notre « historien » local.

A partir de 1860, une maladie venue d'Amérique attaque le vignoble français, provoquant le dépérissement puis la mort des ceps de vigne, c'est le phylloxéra. Dans la région, les premières attaques de ce puceron sont constatées dès 1863 dans le secteur d'Arles et de Cavaillon. Le phylloxéra avance chaque année de 10 à 12 km vers l'ouest. La contagion envahit l'Hérault et se développe rapidement autour de Montpellier. Les Villeneuvois ne seront pas épargnés. On constate les premières contaminations dans la commune dès 1870 sur une parcelle de 10 ares. L'année suivante ce sont 12 hectares qui sont infectés et en deux ans le vignoble villeneuvois est pratiquement décimé. La misère s'installe dans le village. Les ouvriers sont réduits au chômage. La municipalité organise des chantiers communaux pour occuper les ouvriers désœuvrés. En 1866, le village compte une population de 1590

habitants et il n'en reste plus que 1211 en 1881. Cinquante-sept familles se sont expatriées. Le département de l'Hérault comptait 220 000 hectares de vignes en 1872 et seulement 90 000 en 1881.

Dans certaines régions, on stoppe la maladie en inondant les terrains, mais ce n'est pas possible à Villeneuve. Une « *Commission départementale pour combattre la nouvelle maladie* » est créée début 1872. Elle est dirigée par Henri Marès et Gaston Bazille. Cette commission décide d'expérimenter ses premiers essais à Villeneuve, dans une vigne appartenant à M. Gabriel de Paul, propriétaire du domaine du Chapitre et ami de Gaston Bazille (photo 1). Cette vigne expérimentale située à l'Arnel ne reçoit pas moins de 87 traitements différents. Des traitements plus farfelus les uns que les autres : huile de baleine et pétrole, bourre de chèvre, huile de cade et purin, rognure de cuir, goudron de gaz... Certains de ces pseudo-scientifiques ou apprentis sorciers n'apportent aucune solution sérieuse. Les résultats escomptés sont décevants car la parcelle traitée est trop attaquée par la maladie. En juin 1872, la commission décide de reporter ses expériences sur le domaine du Mas de las Sorrès, près de Montpellier. Mais Villeneuve restera le premier lieu d'expérimentation de la lutte contre le phylloxéra.

Le traitement de la maladie trouvera son remède grâce aux travaux de Jules-Emile Planchon qui, délaissant les solutions curatives, comprend le premier l'utilisation du porte-greffe américain plus résistant. En 1871, Jean Jullian, ancien maire (1862-1870) et propriétaire villeneuvois, rend

visite à Planchon qui lui conseille l'utilisation des porte-greffes américains.

Jullian va suivre les recommandations du scientifique, malgré le scepticisme de ses concitoyens. Ignorant les quolibets et les railleries, Jullian persiste dans sa démarche et remplace les ceps malades par des porte-greffes américains. Les résultats ne se font pas attendre. En quelques années, Jullian récolte 15 tonnes de raisins sur 3 hectares de chasselas greffés sur Taylor et 112 hectolitres de vin sur 3 hectares greffés sur Riparia. Il retrouve ainsi pratiquement la même récolte qu'auparavant. En 1879, le journal *Le Messager du Midi* lui rend un vibrant hommage à travers ses colonnes : « *Appliquant toute son activité, toute son intelligence à sauver le vignoble que le phylloxéra avait détruit, allant au dehors observer ce qui se faisait, écouter ce qui se disait, il s'est mis à planter et à greffer des ceps américains. Il a osé et ses vignes aujourd'hui superbes, lui donnent des produits abondants et des récoltes qui l'année prochaine, si la gelée l'épargne, seront merveilleuses.* »

D'autres Villeneuvois vont lui emboîter le pas. Planchon écrira un peu plus tard : « *la commune de Villeneuve est en bonne voie et n'a qu'à suivre l'impulsion donnée. Les viticulteurs de Villeneuve ont été des premiers à comprendre l'avenir réservé aux cépages américains.* » Fort de son expérience, Jullian devient membre de la Société Centrale d'Agriculture de l'Hérault et publie plusieurs articles relatant sa propre expérience. Il se lance dans le commerce des plants américains qu'il propose jusqu'en Corse. Il obtient plusieurs récompenses décernées par le ministère de l'Agriculture et d'autres



Gabriel de Paul (1802-1887), propriétaire du Chapitre – Musée Fabre



Monument à la gloire d'Emile Planchon à Montpellier

médailles dans divers concours. Planchon, Bazille, deux noms étroitement liés à la lutte contre le phylloxera. Le sculpteur Baussan les a immortalisés à travers le monument visible à Montpellier dans le square de la gare. Le jeune vigneron qui offre une grappe de raisin à Planchon n'est autre que le jeune peintre Frédéric, fils de Gaston Bazille, mort à la guerre de 1870 (Photo 2). Mais les Villeneuvois vont trouver un autre moyen pour contrer ce fléau. Le village va trouver son salut grâce à sa plage. On a constaté que les vignes plantées dans les sols sablonneux résistent au fléau. La commune possède une centaine d'hectares

entre Maguelone et les Aresquiers, un lido assez large pour envisager la culture de la vigne. En 1882, sous le mandat de Jean Lamouroux, maire, une centaine de parcelles sont ainsi délimitées et attribuées par tirage au sort. L'exploitation de ces lots s'avère très pénible en raison du contexte géographique assez particulier. Il faut savoir qu'à cette époque, le chemin du Pilou qui permet l'accès au canal n'existe pas et que le seul moyen d'accéder à la plage est la barque (photo 3). Si l'éloignement est un handicap important, il n'en demeure pas moins que cette solution sauvera Villeneuve d'une situation économique catastrophique. Toutes les familles exploitent un lot de plage dont les revenus agrémentent le quotidien. Le village retrouve une situation économique plus florissante. La culture de ces lots de plage sera stoppée par l'occupation allemande de la plage de Maguelone en 1942. Après le conflit, une poignée d'irréductibles travaillera les derniers lots de plage jusque dans les années 1960. A Villeneuve, Gabriel de Paul, Jean Jullian, le maire Jean Lamouroux, chacun a son niveau a contribué au combat contre le phylloxera, ce fléau qui a décimé le vignoble français à la fin du XIX^{ème} siècle... présageant les événements de 1907. Mais ça, c'est une autre histoire !



Une barque chargée de raisin traverse le canal - ODAC n° 9502143

Lo Portal d'ÒC n°7

Quelques expressions d'argot trouvent leur origine dans l'occitan.

Être en cloque : être enceinte (de l'occitan, « cloca » qui est une poule couveuse).

Se baquer : se baigner. Vient de l'occitan « bacar » : tremper, barboter.

Porter la masque : la « masca » est en occitan une sorcière qui jette un sort, qui porte malheur.

Avoir la frite vient de l'occitan « aver la freta » qui signifie avoir de l'ardeur (et non de la frite de pomme de terre).

Que dalle : de l'occitan « que d'ala » (que de l'aile) fait allusion à ce qu'il y a à manger dans une aile de volaille, c'est-à-dire presque rien. Par extension, « que dalle » signifie rien, peu de chose.

Les grolles (chaussures) vient de l'occitan « grollas » (savates, vieilles chaussures).

Dare-dare : « d'ara » en occitan veut dire maintenant, sur le champ. Le doublement « d'ara, d'ara » exprime l'empressement, vite ! vite !

De même les verbes **enquiller, entuber, ensuquer, escagacer, escamper, espincher, esquin-ter** trouvent leurs racines dans l'occitan.

[Sources : Quand l'argot parle occitan / Florian Vernet]

— CENTRE-VILLE —

Le programme de réhabilitation de la voirie se poursuit

Dans le cadre de sa compétence voirie, Montpellier Méditerranée Métropole a procédé à la réhabilitation de la place de la Borie et des rues de la Brèche, des Pêcheurs et de la Bonté. Ces aménagements d'un

montant de 334 250 € TTC ont été cofinancés par la ville de Villeneuve-lès-Maguelone sous la forme d'un fonds de concours à hauteur de 154 493 € et par Montpellier Méditerranée Métropole.



— SKATE-PARK —

Un point d'eau pour les riders

La Régie des Eaux de Montpellier Méditerranée Métropole a offert une fontaine à eau à notre Commune. Celle-ci a été implantée à proximité

du skate-park, chemin du Pilou. Les riders apprécient ; les promeneurs aussi !



— EQUIPEMENTS —

Centre culturel : une cure beauté pour ses trente ans !



Le centre culturel Bérenger de Fré dol est fermé, depuis la mi-juin, pour une première phase de travaux. Orchestrés par l'Atelier d'Architecture et de Scénographie Peytavin, déjà maître d'œuvre lors de la création du théâtre en 1992, ils portent sur la restructuration du hall d'accueil et la rénovation du théâtre Jérôme Savary (sols, murs, fauteuils, espace et matériel scéniques, régie...).

Le centre culturel rouvrira ses portes à l'occasion de son trentième anniversaire, qui sera célébré les 11, 12 et 13 novembre prochains. La saison culturelle 22/23 du théâtre Jérôme Savary sera dévoilée à l'occasion de ce week-end qui s'annonce surprenant, gourmand, haut en couleurs et résolument festif !

À noter

La médiathèque G. Sand n'est pas impactée par ces travaux.

Rencontre avec

Arnaud Ducès,
président d'Envi'Flag



De gauche à droite :
Cédric Lautier et Arnaud Ducès

“ Notre priorité, c'est de continuer à cultiver le climat de convivialité qui règne au sein de notre association.

Le bureau :

Arnaud Ducès, président

Cédric Lautier, vice-président

Nicolas Gorinas, trésorier

Stéphane Arce, trésorier adjoint

Charles Gilet et Mickaël Gaillard,
secrétaires

Contact : thais34750@gmail.com

Comment vous est venue l'idée de créer une association dédiée au rugby sans contact ?

Arnaud Ducès - Cédric Lautier et moi-même sommes d'anciens rugbymen : j'ai joué dans le sud-ouest et plus précisément dans le Gers ; Cédric à Villeneuve-lès-Maguelone et Mauguio. Nous avons toujours baigné dans le milieu du ballon ovale. En 2016, avec d'autres copains formant toujours le noyau dur du club, nous avons décidé de créer une association. Ainsi est née Envi'Flag (Entente Villeneuvoise Flag).

Nous avons commencé par proposer du touch rugby, avant de nous orienter vers le flag rugby. Ces deux activités sportives sont basées sur l'évitement. L'absence de contacts qui les caractérise limite fortement les probabilités de blessure. Au touch, c'est le toucher qui fait office de plaquage. Au flag rugby, les placages sont remplacés par l'arrachage de flags ; des rubans fixés à la ceinture portée par les joueurs.

Le rugby sans contact permet une pratique mixte, sans condition d'âge...

Arnaud Ducès - Cette discipline s'adresse à tous : aux anciens joueurs et aux amateurs de rugby, ainsi qu'à tous celles et ceux à la recherche d'une activité à la fois sportive et récréative.

Elle est également adaptée à tous les âges : Envi'Flag compte trente-

vingt-cinq adhérents âgés de 19 à 55 ans. Elle est enfin ouverte à une pratique mixte. A ce jour, notre club accueille une seule joueuse. J'espère que ce focus dans le magazine municipal donnera envie à des Villeneuvoises de nous rejoindre !

Quelle est votre ambition pour Envi'Flag ?

Arnaud Ducès - Notre priorité, c'est de continuer à cultiver le climat de convivialité qui règne au sein de notre association : nous sommes heureux de nous retrouver une fois par semaine, pour faire du sport ensemble et nous amuser.

Notre second objectif est d'aller à la rencontre d'autres clubs.

Malheureusement, les possibilités sont limitées, car le flag rugby est sous-représenté dans notre pays. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de revenir au touch rugby qui compte beaucoup plus de pratiquants. Nous allons par ailleurs nous affilier, la saison prochaine, à la Fédération Française de Rugby ; ce qui nous donnera encore plus d'opportunités de tournois.

Et naturellement, nous allons continuer à participer à la vie locale ; l'occasion de préciser que notre club tiendra un stand lors de la fête des associations. N'hésitez pas à nous rendre visite à cette occasion, de même que le jeudi soir lors de nos entraînements au stade André Fabre !

Le RCVM nouveau est arrivé !

Le Rugby Club Villeneuve-lès-Maguelone, c'est terminé ! Une nouvelle équipe a repris les rênes de ce club rebaptisé **Racing Club Villeneuve-lès-Maguelone** ; une

équipe dynamique présidée par un ancien dirigeant de l'école de rugby, Bruno Marchal, épaulé notamment par Virginia Boudet.

Les dirigeants associatifs préparent

activement la saison prochaine !

Contact :
06 81 42 75 65



— SOLIDARITÉ —

Comment aider l'association Rêves ?

Tout un chacun peut devenir un faiseur de rêves en organisant une action solidaire pour des enfants très gravement malades.

Vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles ?

Venez rencontrer des représentants de Rêves, lors de la fête des associations qui se tiendra début septembre, au centre culturel.

Contact : www.reves.fr
www.facebook.com/associationreves34 -
<https://instagram.com/associationreves34>



— RECYCLERIE-RESSOURCERIE —

La Pépite de Maguelone a ouvert ses portes



Située au 13 place de l'Eglise, la recyclerie-ressourcerie La Pépite de Maguelone a pour objectif de donner une seconde vie à nos vêtements (homme, femme, enfant et bébé) et à nos accessoires de mode (sacs, bijoux, chaussures...). Tous les habits et objets qui y sont proposés sont issus de dons de particuliers. En venant vous habiller à la Pépite de Maguelone, vous contribuez à un geste solidaire.

Les membres de l'association La Pépite de Maguelone tiennent à remercier chaleureusement la Mairie pour l'attribution d'un local, ainsi que les généreux donateurs qui ont permis de l'aménager et de l'équiper. L'équipe de bénévoles est impatiente de vous accueillir. A très bientôt donc !

Contact (pour participer à la vie de la Pépite ou effectuer des dons de vêtements) : **06 95 89 49 39 - lapeditedemaguelone@gmail.com**
Facebook : Pépite de Maguelone

Horaires : **mardi, mercredi et vendredi : 15h30/18h - samedi : 10h/12h et 15h30/18h (fermé le lundi, le jeudi et le dimanche).**

— ANIMATIONS FESTIVES —

Cantacigalona fait le show !

Les Villeneuvois vont retrouver les membres de l'association Cantacigalona à l'occasion de différents rendez-vous organisés localement : Estivales, Fête de la Mer et de la Plage, Fête des Associations, Semaine Bleue...

Par ailleurs et forte du succès réservé à son animation autour des chants occitans, l'association sera à

nouveau présente à l'école P. Bouissinet, pendant l'année scolaire 2022/2023, dans le cadre des temps périscolaires.

Enfin, Cantacigalona proposera à l'automne, deux événements culturels ; l'un aux salins, l'autre à la cathédrale.

Contact : carlilitogarcia@yahoo.fr



— SOLIDARITÉ ET LIEN SOCIAL —

Bienvenue à Entraide et Partage Maguelone

Entraide et Partage Maguelone est une association à but non lucratif, qui verra le jour à la rentrée prochaine.

Basée sur le principe du SEL (Système d'Entraide Local), elle a pour objet le partage de services, de savoir-faire et de biens entre les adhérents.

Le principe est basé sur le simple constat que chacun possède des moyens, des compétences et du temps qu'il peut échanger avec les autres. Les échanges sont mesurés dans une unité autre que l'argent, afin d'évoluer dans un cadre convivial vers

plus de citoyenneté et de solidarité. Dans notre société où tout est régi par l'argent, le SEL permet le retour des valeurs et de créer des liens avec de nouvelles personnes.

Entraide et Partage Maguelone participera le 4 septembre, à la Fête des Associations et espère avoir le plaisir d'échanger avec vous.

Contact : epmag34@gmail.com



— LOISIRS —

VAL vous donne rendez-vous

Le comité collégial de l'association Villeneuve Arts et Loisirs (VAL) vous informe que l'association organise deux prestations de zumba, les vendredis 22 juillet et 12 août, de 19h à 20h30, au Grand Jardin, (animation gratuite), animées par Manon Célié.

VAL organise par ailleurs un stage de hip-hop, les mercredis 13 et 20 juillet :

- de 14h à 15h30, pour les enfants de 6 à 9 ans ;
- de 15h30 à 17h pour les ados et adultes.

Il est à noter que les inscriptions à l'association pour l'année 2022 /2023 se dérouleront le mercredi 7 septembre, de 15h à 19h, à la maison des associations Pierre Waldeck-Rousseau, 8 rue des Colibris.

Début des cours, lundi 12 septembre 2022.



Zumba avec Manon Célié

Contact : **04 11 75 82 73**
accueil@villeneuve-arts-loisirs.org

— PATRIMOINE —

Balade œnologique à Maguelone

L'association Les Compagnons de Maguelone propose tous les vendredis de juillet et d'août, à 10h, une visite des vignes habituellement fermées au grand public. Au programme : anecdotes historiques, découverte du terroir et panorama à 360°, dégustation de la gamme des vins bio handi-solidaires du Domaine.



Rendez-vous à 9h50 devant le Restaurant Comptoir des Compagnons.

Tarifs : adultes, 15 € - de 6 à 18 ans, 8 € - gratuit pour les moins de 6 ans.

Nombre de places limités.

Durée : 1h15



— FESTIVITÉS ESTIVALES —

Demandez le programme !

Le programme festif de l'été édité par la Commune a été distribué dans les boîtes aux lettres. Vous souhaitez un exemplaire supplémentaire de cette brochure ?

Celle-ci est disponible en mairie, au Pôle famille, au Bureau d'Informations Touristiques (salle La Capou, rue Marius Bouladou).

Elle est également proposée en téléchargement sur www.villeneuvelesmaguelone.fr



— FESTIVAL —

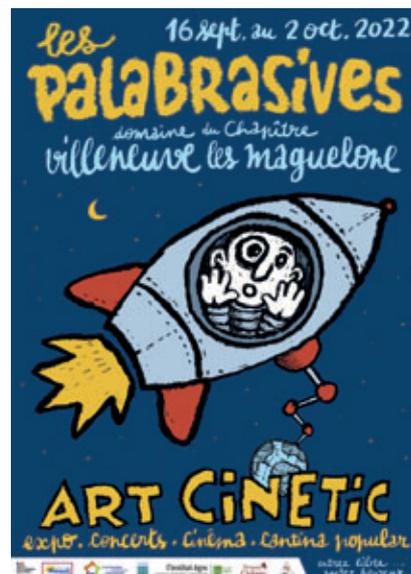
Les Palabrasives 2022

Avis de Chantier espère toujours et encore en un monde plus juste, plus solidaire et que l'art, la culture et l'éducation soient des vecteurs essentiels pour y parvenir.

Les nouvelles Palabrasives, manifestation « d'art contemporain populaire » auront lieu du 16 septembre au 2 octobre 2022 au domaine du Chapitre (côté vignes). Elles seront l'occasion d'écrire ensemble une page pleine de créativité, de réflexions et d'échanges. Une exposition d'art cinétique, un forum scientifique citoyen (scénographié par les classes des écoles

de Villeneuve avec les plasticiens d'Avis de Chantier), des spectacles vivants et des moments festifs réuniront un public ami et bienveillant, venu partager la motivation intacte du collectif à embellir nos vies. À toutes celles et tous ceux qui permettent à cet événement d'exister : un immense merci !

Venez nombreux palabrer, découvrir l'exposition, partager ces moments nécessaires pour retrouver du lien social, de la convivialité. Avis de Chantier présentera le manège de Roberta !



Le programme sera disponible sur : <http://lespalabrasives.wixsite.com/festival>
Facebook : Les Palabrasives 2022

— CRÉATIVITÉ —

Automne 2022, un temps fort pour Émergences

En octobre 2002, Emergences s'engageait sur un chemin semé de rencontres, de partage, de créativité et d'enthousiasme. Vingt ans déjà ! Elle remercie toutes les personnes ayant contribué, au fil du temps, à l'ancrage et au déploiement de ces belles énergies ! Merci aux nombreux artistes et intervenants, aux publics fidèles et aux partenaires institutionnels et privés. Pour célébrer cet anniversaire, l'association proposera, à partir du 8 octobre et jusqu'à la fin du mois, différents événements sur la place du Gazian, mais aussi dans d'autres lieux de la

commune. Le programme est en cours d'élaboration. Sont d'ores et déjà annoncés un repas partagé qui se tiendra place du Gazian, des expositions, ateliers et/ou spectacles au Domaine du Chapitre, à la cave de Villeneuve, chez le luthier Christophe Wagner...

L'association est par ailleurs très heureuse de vous informer que le Totem des Noms de Lieux va enfin « émerger ». Ce projet conçu lors du premier festival occitan « Total Festum » a mobilisé les Villeneuvois autour de la toponymie du territoire

(français/occitan) et attiré le soutien de nombreux partenaires. L'interprétation artistique de la carte IGN a été réalisée par François Bouët. Ce panneau insolite mettra en lumière la valorisation du territoire et de ses habitants et appartiendra à tous. Il sera installé dans la ville et inauguré en septembre, lors des Journées européennes du Patrimoine.

Contact : emergences34@free.fr



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

~ Baignades ~

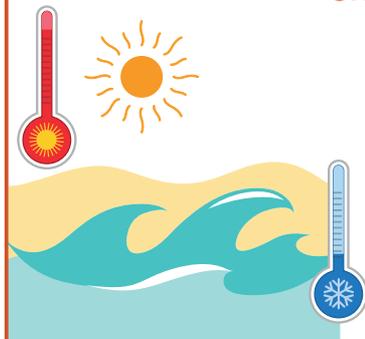
ATTENTION EN CAS DE FORTES CHALEURS !

5 RAPPELS POUR ÉVITER LES NOYADES



ATTENTION AU CHOC THERMIQUE !

Soyez vigilant lorsque la différence de température entre l'eau et l'air est importante



Pourquoi ?

Vous risquez un choc thermique : vous pouvez perdre connaissance et vous noyer.

Quels sont les signes d'alerte ?

Crampes, frissons, troubles visuels ou auditifs, maux de tête, démangeaisons, sensation de malaise ou de fatigue intense.

Comment réagir en cas de choc thermique ?

1. Faites des gestes de la main et demandez de l'aide.
2. Sortez de l'eau rapidement et réchauffez-vous.
3. Si les signes ne disparaissent pas rapidement, appelez les secours.



NUMEROS D'APPEL D'URGENCE :

15 - 18 - 112

Pour plus d'informations

<https://solidarites-sante.gouv.fr/baignades>
www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades

EN PARTENARIAT AVEC



GRUPE FRANCOPHONE
DE RÉANIMATION
ET URGENCES
PÉDIATRIQUES



SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DE MÉDECINE
D'URGENCE